

1. PROPRIETES :

DETERQUAT CIP OXY 5 est un désinfectant oxydant des circuits (tanks, cuves, tunnels de lavage) en industrie agroalimentaire, et pour toutes autres surfaces (internes, externes) et matériels.

CIP OXY 5 convient pour une utilisation en industrie cosmétique et pharmaceutique. CIP OXY 5 présente une activité biofilm démontrée en 5 min, 20°C lorsqu'il est utilisé à partir de 0,4 % (actif sur les biofilms de *Legionella pneumophila*, *Pseudomonas aeruginosa* et *Staphylococcus aureus*).

DETERQUAT CIP OXY 5 est :

- Bactéricide,
- Levuricide,
- Fongicide,
- Virucide,
- Sporicide,

selon les normes européennes en vigueur.

Efficacité virucide couverte sur le *Coronavirus*.

La formule est soutenue au niveau du règlement biocide (CE) n°528/2012 en vue d'obtenir une AMM TP4. N° de déclaration à l'inventaire biocide : 50959.

Il est adapté à l'utilisation en NEP avec recyclage, compatible avec les matériaux et les joints (cf. précautions d'emploi). Il est stable en milieu nitrique et il se rince très facilement.

Il est préconisé pour limiter les dépôts de tartre dans les canalisations et sur le matériel dans tout type d'industrie agro-alimentaire. Ne convient pas pour une application en tant qu'auxiliaire technologique, ni en tant qu'additif alimentaire.

CIP OXY 5 peut également s'utiliser pour la désinfection des résines cationiques des adoucisseurs et désinfection des osmoseurs.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDES :

Usage individuel ou en répétition périodique si nécessaire.

D'une manière générale, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant, suivi d'un rinçage, diluer le produit dans l'eau potable ou directement dans l'eau à traiter avec un système de dosage automatisé à la concentration recommandée. Le DETERQUAT CIP OXY 5 s'applique dans les conditions suivantes :

Dans les industries agro-alimentaires, les zones institutionnelles :

Après une étape de nettoyage et de rinçage, appliquer la solution à la concentration recommandée à température ambiante avec l'équipement approprié, pendant le temps de contact requis dans le tableau ci-dessous.

Rincer abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application.

Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur d'activité et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé en page 2.

Détail des propriétés biocides :

Domaines d'application :	Matériel	Méthode description de l'usage	Temps de contact	T °C	Dilution (v/v) & Normes
Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, œuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie...) Salles de traite (TP4). exceptés les faisceaux trayeurs.	Circuit Viande : Cuves, cuiseurs, blancheurs, bacs Europe, caisses, cadres, circuits convoyage et cuisson. Circuit Boisson : Cuves, tanks, citernes, circuits convoyage, échangeurs thermiques, matériels de fabrication. Circuit Conserverie / Plats cuisinés / Panification : Cuves, cuiseurs, blancheurs, bacs Europe, caisses, cadres, circuits. Circuit Lait / Œuf : Cuves, tanks, citernes, circuits, échangeurs thermiques, moules, bassines, matériels de fabrication.	Circulation en nettoyage en place NEP/CIP. Circulation en tunnel, armoire de lavage, bac turbo. Circuits fermés.	5 min	20°C	0,15% - Bactéricide selon EN 1276. ***
			15 min	45°C	0,05% - Bactéricide selon EN 13727.
			5 min	20°C	0,1% - Levuricide selon EN1650 sur <i>Dekkera bruxellensis</i> (souche <i>Brettanomyces</i> pour industries de la boisson).
			15 min		1,5% - Fongicide selon EN 1650.
			15 min	45°C	0,6% - Fongicide selon EN 13624.
			15 min	20°C	0,05% - Légionelles selon EN 13623.
			15 min		1% - Sporicide selon EN 13704. *
			15 min		1,5% - Virucide selon EN 14476.
			15 min		0,1% - Bactériophages selon EN 13610.
			Toutes industries agro-alimentaires et ateliers de transformation et préparation de denrées alimentaires en milieux institutionnels ainsi qu'en restauration hors foyer (TP4)	Désinfection des surfaces ouvertes, des matériels, des équipements (par ex. : lave-bottes), des murs, des sols, Utilisation en production, transport, stockage ou consommation de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux (y compris l'eau potable).	Pulvérisation manuelle sur des surfaces ouvertes. Pulvérisation automatisée dans des systèmes fermés.
1 min	0,4% - Bactéricide selon EN 13697.				
15 min	0,8% Fongicide selon EN 13697.				
5 min	1% - Levuricide selon EN 13697. * *				
Désinfection après nettoyage, suivi d'un rinçage à l'eau, les surfaces des matériels, des emballages (bouteilles PVC), et containers, utilisés pour la production, le transport, le stockage ou la consommation de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux (y compris l'eau potable).	Pulvérisation manuelle sur des surfaces ouvertes. Pulvérisation automatisée dans des systèmes fermés. Trempage manuel pour les conteneurs.	15 min		1,5% - Virucide selon EN 14476.	
		15 min		1% - Sporicide selon EN 13704.	
		15 min		0,1% - Bactériophages selon EN 13610.	

Souches additionnelles :

* dont *Bacillus cereus*, *clostridium sporogenes*.

* * dont *Saccharomyces Muccor Dekkera*.

*** dont *Salmonella Typhimurium* et *Listeria monocytogenes*.

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE :

Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution :

- Prendre 20 ml de produit à doser.
- Diluer la prise d'échantillon dans 100ml d'eau déminéralisée (pas plus de 30-40 ppm de chlorures).
- Ajouter 20ml d'acide sulfurique à 25%, puis mélanger.
- Ensuite ajouter 10ml d'iodure de potassium à 20%, puis mélanger,
- Enfin incorporer 2ml de molybdate d'ammonium à 3%,
- Bien mélanger et laisser reposer 2-3 min jusqu'à l'obtention d'une coloration brune,
- Doser avec une solution de thiosulfate de sodium à N/10 jusqu'à zone de virage, la solution devient incolore à légèrement jaune, et noter le volume «V» en ml,
- Pour affiner le dosage, ajouter alors 1 ml d'empois d'amidon à 1 % (ou une pointe de spatule d'amidon soluble). La fin du dosage est donnée par le passage de la couleur bleue à l'incolore.
- Résultat du test de concentration en % = Volume «V» x 0,0295.

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore à odeur piquante
Pouvoir moussant :	Non moussant
pH :	1,00
Densité :	1,12 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel uniquement dans le récipient d'origine et dans un endroit frais et bien ventilé. Sources d'inflammation. Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) > 60°C.
Type de préparation :	TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. SL - Concentré soluble.
Substance active :	Acide péracétique (N° CAS 79-21-0) à 5,3% (soit 60 g/L).
Solubilité :	Miscible en toute proportion à l'eau contenant pas plus de 30-40 ppm de chlorures.

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 20kg. Réf. 002135205 .
- Fût de 200kg. Réf. 002135222.
- Container de 1000kg. Réf. 002135221.

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne pas appliquer sur le béton. Eviter les surfaces en acier ordinaire, le cuivre et alliages.

Compatible avec les matériaux synthétiques courants, les aciers inoxydables, en conditions normales d'utilisation.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Conforme au règlement européen agriculture biologique CE 834/2007 (et ses amendements).

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1352): + 33 (0)3.83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.hydrachim.fr.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 03-04-2020-V1.2